AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AFB. 5 square Félix Nadar 94300 Vincennes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe Aubel

DIRECTRICE DE L'ÉDITION

Bénédicte Dussert

COMITÉ ÉDITORIAL

Tour d'horizons

Vu ailleurs Thierry Lefebvre, Christian Perennou, Alice Roth

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie animation Caroline Joigneau-Guesnon, Émilie Ryckebusch

Droit police de la nature Laura Bechtel, Louis-Gérard d'Escrienne, Nicolas Manthe, Véronique Vinot Études recherche Gilles Landrieu, John Thompson

Management métiers Christophe Aulert,

Thibaut Rodriguez

Méthodes techniques Véronique Vinot, Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

TERRITOIRES EN PROJETS

Accueil fréquentation Lydiane Estève Aménagement gouvernance Arnaud Callec, Pascal Cavallin, Thierry Mougey Gestion patrimoniale Dominique Aribert, Aurélien Daloz, Sébastien Languille, François Salmon

RÉDACTION

Rédactrice en chef Anne Perrin Journaliste Christophe Tréhet, c_trehet@yahoo.fr Maquette Agence PatteBlanche Montpellier - aude@patte-blanche.com 04 99 74 08 83 patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Agence française pour la biodiversité Pôle montpelliérain, immeuble « Le Tabella », 125 impasse Adam Smith, 34470 Pérols boutique.espaces-naturels.fr

IMPRESSION

Estimprim 25110 Autechaux

ISSN n° 1637-9896 Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© Corinna Hecke. Suivi par drone dans la partie sud du Gladiolenwiese sur le site Natura 2000 « Schütt-Graschelitzen »





L'édito

Par Francois de Rugy. ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Pour une écologie vivante

Plusieurs rapports récents confirment la situation alarmante de la biodiversité et soulignent la disparition vertigineuse de populations d'insectes, d'oiseaux et, plus généralement, d'espèces sauvages. Ce drame est aussi celui de l'humanité. Il nous appartient, collectivement, d'en assumer la responsabilité et d'agir de façon résolue. La reconquête de la biodiversité est une priorité pour le gouvernement, notamment par la mise en œuvre du plan Biodiversité, avec pour priorités : la limitation de la consommation de l'espace et la préservation des milieux ; la protection de certaines espèces emblématiques et menacées ; la préservation de la mer et du littoral ; la transition de nos modes de production et de consommation vers des modèles durables ; le renforcement du lien entre santé et environnement ; l'augmentation des moyens et des financements pour la biodiversité. Dans ce cadre, les actions en faveur de la protection des espaces naturels sont nécessaires et les avancées sont nombreuses en métropole et en Outre-mer. Je souhaite que le partenariat étroit entre l'État, les collectivités et les parties prenantes se poursuive en faveur d'une protection efficace et dynamique des espaces naturels de notre territoire. Il nous faut pourtant aller plus loin encore. Ainsi, il conviendra d'améliorer et de renforcer nos réseaux par la création ou l'extension de 20 réserves naturelles nationales d'ici 2022, et la création fin 2019 du 11e parc national forestier. Cette démarche doit aussi s'appliquer à nos espaces maritimes au travers de la révision de la stratégie nationale en matière d'Aires marines protégées (AMP) pour 2020, qui a déjà permis que 22 % des eaux sous juridiction française soient protégées. Sur ces bases, je souhaite que soit construit un programme d'actions ciblé permettant de répondre aux grands enjeux auxquels font face les aires protégées, notamment la qualité de leur gestion et leur financement, dans le contexte du changement climatique.

Je souhaite également m'adresser aux gestionnaires d'espaces naturels, véritables espaces d'innovation et d'expertise qui peuvent inspirer les autres territoires. À ce titre, les gestionnaires jouent un rôle crucial dans la transition écologique et solidaire de notre pays. Je connais leurs compétences et leur engagement pour porter un message résolument confiant sur notre capacité collective à protéger le vivant et à reconquérir la biodiversité de manière intégrée.